JOC

DroitS Devant !

Vivre la campagne

~

www.joc.asso.fr

Sommaire

Partons à la conquête « DroitS Devant » ! 3
Conduite de la 2e année de la campagne « DroitS Devant ! » 4-5
Catégorie 1 : les Scolaires.....6-7
Catégorie 2 : les Étudiants.....8-9
Catégorie 3 : les Jeunes en formation ...10-11
Catégorie 4 : les Alternants.....12-13
Catégorie 5 : les Jeunes actifs.....14-15
Assemblée générale locale..... 16
C'est quoi, mon lieu de vie ?..... 17
Consulte ton lieu de vie !.....18-19
Faites (fête) des propositions..... 20
La CIJOC, c'est aussi nous ! 21
Fête des Travailleurs 22
Fête des Droits 23

Partons à la conquête « DroitS Devant » !

Depuis septembre 2013, nous déferlons dans tous nos lieux de vie avec nos T-Shirt fushia et portons un seul mot d'ordre auprès de tous nos copains : nous ne voulons plus voir nos droits bafoués et disparaître, nous avons confiance en toi. Agissons ensemble ! Que nous soyons collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, en recherche d'emploi ou déjà travailleurs, nous partageons tous une même difficulté : nous ne connaissons pas nos droits en tant que citoyens et travailleurs. C'est d'ailleurs ce que confirme notre enquête réalisée auprès de 5 619 jeunes.

Nous savons nous indigner !

Du 10 au 14 juillet 2014 à « Rassemblés pour nos droits », les représentants de chaque équipe venus en tant que député ont vécu l'Assemblée nationale des jeunes du milieu ouvrier. Ils se sont retrouvés en groupes parlementaires : les actifs, les scolaires, les jeunes en formation, les alternants, les étudiants. Ils ont porté fidèlement la parole des copains, ils se sont indignés et ont imaginé de nouveaux droits !

Nous savons agir !

C'est ce que nous allons faire toute l'année. Dans nos lieux de vie, nous discuterons avec nos copains. Nous leur proposerons de nous rejoindre et d'agir pour changer concrètement ce qui ne va pas dans notre lycée, entreprise, CFA, FJT… Ce livret va t'aider à agir. Tu y retrouveras ce que les jocistes ont fait en tant que député à « Rassemblés pour nos droits ».

Maintenant c'est à toi de partir à la conquête de nouveaux droits en agissant avec le maximum de tes copains !

Conduite de la 2e année de la campagne « DroitS Devant ! »

Juillet 2014

Rassemblés pour nos droits ► p.6 à 15

En juillet dernier, nous étions 400 à vivre « Rassemblés pour nos droits », ce qui nous a donné l'envie et les moyens d'aller à l'action cette année. Pendant cinq jours, nous avons fait les constats de ce que nous vivons dans nos catégories, que l'on soit scolaire, étudiant, en formation, en alternance ou actif ! Nous avons fait des rêves pour nous et nos potes ! Nous avons fait des propositions concrètes pour changer nos vies. Ces propositions ont été regardées et débattues avec des partenaires associatifs, syndicaux… Grâce à tous, nous avons les moyens et les idées d'actions pour se bouger avec nos potes !

Septembre 2014

Assemblée générale locale ► p.16

A la rentrée, tu vas pouvoir vivre un super temps de démarrage avec les jocistes sur ta fédération. En plus de ton équipe de Révision de Vie, tu vas pouvoir inviter tes potes pour commencer cette nouvelle année de JOC !
Et tous ensemble, nous allons découvrir par les jeunes qui ont vécus « Rassemblés pour nos droits », tous les constats, rêves, propositions et actions faits par les jocistes au mois de juillet. Ça sera l'occasion de relire ces cinq jours et de projeter toute cette énergie en équipe, avec tes potes pour aller à l'action et faire respecter tes droits !

Septembre > novembre 2014

Consulte ton lieu de vie ! ► p.18-19

Pendant trois mois, nous irons à la rencontre des personnes de nos lieux de vie. L'objectif : discuter avec elles sur leurs droits, ceux qu'elles connaissent, ceux qu'elles ignorent et les problèmes qu'elles rencontrent. Toute cette étape de la campagne est à partager en équipe de Révision de Vie pour ensuite avoir un état des lieux des problématiques rencontrées dans chaque lieu de vie.

Décembre 2014

Faites (fête) des propositions ► p.20

Après avoir réfléchi avec nos copains dans nos lieux de vies, nous partagerons toutes ces rencontres en fédération pour avoir une vue d'ensemble des réalités des jeunes du milieu ouvrier. Nous réfléchirons ensuite sur les propositions d'actions et la manière d'y associer nos amis, tout en écoutant des personnes syndiquées ou engagées qui nous diront comment aller jusqu'au bout de l'action.

Janvier 2015

Tous à nos actions

Dès le début de l'année 2015, nous mènerons l'action avec NOS copains dans NOS lieux de vies tout en suivant et relisant ces actions en équipe de Révision de Vie.

Avril 2015

La CIJOC c'est aussi nous ! ► p.21

A partir du mois d'avril, nous partagerons les résultats de cette année d'action avec une équipe de JOC d'un autre pays. Ça sera l'occasion de découvrir les réalités de vies des autres jocistes dans le Monde et de voir l'avancée des luttes des jeunes travailleurs !

1er mai 2015

Fête des travailleurs ! ► p.22

Encore une fois, le 1er mai sera l'occasion d'aller manifester nos joies et nos revendications de jeunes travailleurs dans la rue !
Nous inviterons tous les jocistes, tous nos potes, à vivre cette fête avec la JOC ! C'est le moment d'aller clamer notre appartenance au milieu ouvrier auprès des syndicats, des associations et du public. C'est aussi le moment de revendiquer des droits par les actions que l'on aura mené dans nos lieux de vies.

Juin 2015

Fête des Droits (en fédé ou en région) ► p.23

A l'approche de l'été, nous nous éclaterons tous ensemble pour fêter cette année de partages, de réflexions et d'actions ! Avec tous les jocistes de ta fédération et les copains qui ont participé à l'action, nous fêterons la fin de la campagne « DroitS Devant ! » qui a rythmé ces deux années. Tout en valorisant les actions menées dans nos lieux de vies, nous nous mobiliserons plus que jamais pour les accueils saisonniers partout en France !

Les Scolaires

Nous les jeunes scolaires, au collège, au lycée, sommes des jeunes qui vivons dans le cadre scolaire, que ce soit général, technologique ou professionnel. Nos vies – dans ce cadre – sont rythmées par les cours des enseignants et nous avons peu de solutions pour en sortir. Nous sommes en pleine orientation pour notre vie et on nous demande de choisir les filières qui vont nous conduire à un métier, que ce soit directement ou par la poursuite d'études.

Notre réalité

Il y a une discrimination entre les filières, parles élèves et/ou par les profs.
Il y a un déséquilibre entre les professeurs et certains élèves, qui peuvent juger sur l'apparence ou sur les résultats scolaires.
Nous manquons d'informations sur nos droits dans nos établissements.
Nous ne connaissons pas ou peu le règlement intérieur de notre établissement puisqu'il n'est pas mis en avant.
Nous ne connaissons pas le rôle ou même ce qu'est un CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) alors que c'est une instance de représentation pour les élèves.

Nos envies et nos rêves

Charte établit le 11 juillet 2014 par le groupe parlementaire des Scolaires à « Rassemblés pour nos droits ».
Nous jeunes scolaires, nous voulons :
⇢ Article 1 : Un système d'orientation efficace et complet, qui nous informe sur notre scolarité, sur notre avenir professionnel et sur notre citoyenneté.
⇢ Article 2 : Etre formés à nos droits et être aidés pour développer notre esprit critique.
⇢ Article 3 : Etre accompagnés en fonction de nos difficultés.
⇢ Article 4 : Plus de stages, y compris dans les filières générales, et plus de pratique pour préparer notre entrée dans le monde du travail.
⇢ Article 5 : Un système d'orientation qui soit le même pour tous, pour nous donner toutes les informations sur les différentes filières, afin de mieux décider de notre avenir professionnel.
⇢ Article 6 : Un emploi du temps allégé pour nous permettre de faire des activités extra-scolaires.
⇢ Article 7 : La gratuité des livres et du matériel scolaire ainsi que celle de tous les enseignements.
⇢ Article 8 : Que le corps enseignant considère les élèves de manière égale et que les professeurs soient un modèle de savoir-vivre et de tolérance.
⇢ Article 9 : La possibilité de créer des associations lycéennes, qui doivent être au service des lycéens.

Nos actions pour mettre en œuvre nos rêves

➔ Égalité des moyens pour tous !

Nous voulons la gratuité des manuels ou matériel scolaire pour tous, dans toutes les régions et les académies.

Par quoi ça passe ?

- Faire un sondage auprès des élèves, parents et professeurs en passant par les jocistes.

- Dépouiller l'enquête et adresser une lettre à l'Éducation Nationale pour expliquer notre démarche.
- Élire des porte-paroles dans les lycées pour rencontrer le Chef d'établissement, dans le but d'avoir son soutien.
- Mobiliser les jeunes en collège et lycée pour influencer le passage de cette proposition. Nos amis sont pleinement concernés par ce sujet, ils sont les acteurs de cette proposition.

Femme – Homme, mêmes droits !

Dès le collège, nous voulons que des apports sur l'égalité femme-homme et sur les préjugés sexués soient mis en place pour que chacun soit libre de son orientation sans craindre le regard des autres sur son choix de filière.

Par quoi ça passe ?

- Mobiliser plusieurs équipes en France pour avoir des témoignages de jeunes collégiens ou lycéens (sous format vidéo). Ces témoignages doivent expliquer ce que vivent nos amis qui se sentent discriminés.
- Faire le montage et le diffuser aux jocistes.
- Préparer un ciné-débat et aller présenter l'idée au Chef d'établissement pour avoir un créneau horaire afin d'intervenir dans notre collège/lycée.
- Faire un compte rendu.

Un accompagnement scolaire de qualité !

Nous voulons la suppression de l'accompagnement personnalisé tel qu'il existe et la mise en place d'un accompagnement réellement individuel pour les élèves qui en ont besoin, avec des professeurs formés.

Par quoi ça passe ?

- Mobiliser les jocistes à participer au Conseil de la Vie Lycéenne (CVL).
- Utiliser le droit du CVL pour modifier le programme de l'Accompagnement personnalisé.
- Faire une réunion avec les professeurs concernés.
- Faire un travail avec la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) et la PEEP (Parents d'Elèves de l'Enseignement Public).
- Faire remonter le travail avec le Conseil Académique de Vie Lycéenne (CAVL). Par son biais, proposer une directive académique.

Les Étudiants

Nous, les jeunes en études supérieures, sommes en poursuite d'études après le lycée pour entrer dans le monde du travail, dans l'optique d'avoir un métier. Nous entrons dans l'autonomie (logement, système de santé, rythme et équilibre de vie) et nous devons faire des choix (carrière, type d'études). Nous sommes plutôt vulnérables, nous manquons profondément de formation, d'information sur nos droits, de ressources, de réseau et d'expérience.

Notre réalité

Nous, les jeunes en études supérieures :
- Nous constatons un manque d'information sur toutes les démarches liées à la santé (mutuelles, Sécu, statut particulier de l'étudiant). Nous dénonçons les abus des services commerciaux des mutuelles.
- Nous constatons des difficultés à trouver des stages, alors que certaines formations en imposent un. De nombreux problèmes d'indemnisation et d'encadrement de stages existent.
- Nous ne connaissons pas les objectifs des syndicats étudiants, ni ceux des élections de nos représentants étudiants. Nous ne savons pas où trouver le règlement intérieur de l'université.
- Nous ne connaissons pas vraiment le droit du travail alors que nous travaillons souvent en parallèle des cours. Cela joue sur nos conditions d'études et notre équilibre de vie.

Nos envies et nos rêves

Charte établit le 11 juillet 2014 par le groupe parlementaire des Etudiants à « Rassemblés pour nos droits ».

Nous, étudiants, nous voulons :

⇢ Article 1 : Avoir le droit d'étudier, sans conditions de ressources et dans de bonnes conditions.

⇢ Article 2 : Avoir le droit d'être autonomes financièrement pour vivre dignement.

⇢ Article 3 : Avoir quelqu'un sur qui s'appuyer en cas de coup dur dans nos vies.

⇢ Article 4 : Plus de transparence sur l'organisation des cours et des examens.

⇢ Article 5 : Des logements étudiants près des facs et peu chers.

⇢ Article 6 : Favoriser et respecter le tutorat.

⇢ Article 7 : Pour les étudiants étrangers, avoir le droit à un accompagnement pour l'apprentissage du français et pour les démarches administratives.

⇢ Article 8 : Accéder à des stages de qualité, plus facilement.

⇢ Article 9 : Etre mieux associés aux décisions prises au sein de la fac.

⇢ Article 10 : Encourager l'engagement aux Organisations Non Gouvernementales collectives.

⇢ Article 11 : Une meilleure prise en charge des frais de santé par les mutuelles et par la Sécu.

⇢ Article 12 : Avoir le droit d'étudier ce que l'on veut, où on le veut.

Nos actions pour mettre en œuvre nos rêves

Un meilleur système de santé pour les étudiants !

Nous voulons un collecteur public unique de Sécurité sociale dissocié des mutuelles privées. Nous voulons une Sécurité sociale et des mutuelles transparentes, moins chères, mensualisables et disponibles dès la rentrée ainsi qu'une information sur la différence entre Sécurité sociale et mutuelle.

Par quoi ça passe ?

- **Journée de la santé :** organiser une journée locale de la santé dans les facs, qui permette le débat, la sensibilisation, l'information autour de l'Union des collecteurs de Sécurité sociale avec pour but de faire réagir les étudiants et de créer une revendication étudiante pour changer le système de santé étudiant.
- **Livret d'information :** créer un livret distribué à tous les jeunes en études supérieures dès l'inscription. Un livret réalisé avec des partenaires de la santé et des associations de consommateurs.

Le droit du travail et les étudiants

Nous voulons une formation minimum obligatoire au droit du travail dans tous les cursus d'études supérieures. Cette formation serait dispensée par des acteurs complémentaires tels que des professeurs de droit, représentants syndicaux, inspecteurs du travail et conseillers prud'homaux. Cette formation contiendrait des notions de base en droit du travail et la possibilité d'approfondir certains points en fonction de la branche d'activité étudiée (texte principaux du droit du travail, conventions collectives, organisations syndicales et patronales, rôles des instances représentatives, lire une fiche de paie et un contrat de travail, statut du stagiaire dans l'entreprise…)

Par quoi ça passe ?

- **Université populaire :** organiser une Perm', une Université populaire d'information au droit du travail au sein des lieux de formation, pour rejoindre au mieux les étudiants. Elle serait pensée avec des partenaires (asso d'étudiants, professionnels, syndicats…).
- **Rencontre avec le doyen de la fac ou le professeur référent de formation :** porter nos constats et notre proposition, les résultats de l'enquête aux profs référents pour inciter à organiser des modules de formation sur le droit du travail, avec l'appui des syndicats étudiants et des représentants étudiants.

Les Jeunes en formation

Pour nous, jeunes en formation, le statut est compliqué. Notre lien avec le monde du travail, ce sont les stages, souvent de courte durée (pas plus de 3 semaines), qui s'enchaînent.

Notre réalité

Nous, jeunes en formation, nous constatons que trouver sa formation, c'est difficile, surtout quand son projet professionnel n'est pas bien défini.
Nous, jeunes en formation, nous constatons que sans statut reconnu, nous sommes aidés financièrement et accompagnés au cas par cas.

Nos envies, nos rêves

Charte établit le 11 juillet 2014 par le groupe parlementaire des Jeunes en formation à « Rassemblés pour nos droits ».
Nous, jeunes en formation, nous voulons :
⇢ Article 1 : L'harmonisation des propositions de formation, de l'accès à l'information et du financement des stages.
⇢ Article 2 : Faire que les stages soient facilement accessibles dans des entreprises qui correspondent à notre projet professionnel et que l'on ait un vrai poste, une vraie place au sein de l'entreprise d'accueil.
⇢ Article 3 : Clarifier les formations et avoir une meilleure idée de ce que le diplôme peut nous apporter.
⇢ Article 4 : Avoir un accompagnement individuel et régulier au cours de la formation.
⇢ Article 5 : Avoir accès à de bonnes conditions de vie (logement, transports, rémunération) pour suivre correctement notre formation.
⇢ Article 6 : Pouvoir faire appel à des syndicats facilement car les stagiaires ont le droit, eux aussi, d'avoir des représentants.
⇢ Article 7 : Avoir un catalogue clair avec l'ensemble des formations d'une région, accessible à tous.
⇢ Article 8 : Avoir des conseillers (Pôle Emploi, Mission locale, etc.) spécialisés dans des domaines particuliers et donc en capacité de nous répondre.

Nos actions pour mettre en œuvre nos rêves

Référencer les formations existantes localement

Nous voulons avoir droit à une information égale, claire et identique pour tous, sur les formations disponibles dans les différentes régions : un outil unique accessible sur différents supports (papier, internet) et depuis tous les lieux de formation, d'orientation et de recherche d'emploi.

Par quoi ça passe ?

L'idée est que les jeunes sur le terrain créent une base de données avec les formations existantes localement avec un maximum de renseignements sur celles-ci. L'objectif final étant de rencontrer au niveau national des élus pour qu'ils rendent cette base de données accessible à tous et partout.

Pour faire cette base de données, une table ronde « In-Form'Action » pourrait être organisée avec des partenaires (membres de Cap Emploi, des Missions locales, de Pôle emploi, des CIO, des centres de formation, des élus régionaux), au cours de laquelle le projet serait planifié, avec des échéances claires pour nous et les partenaires. La table ronde permettrait aussi aux copains de nos fédérations de raconter leurs expériences devant les partenaires.

Il faudrait prévoir des invitation pour les partenaires, trouver une salle, et inviter les copains. Si cette table ronde ne fonctionnait pas, ce serait aux jeunes de faire la base de données par eux-mêmes.

Un meilleur accompagnement dans nos formations

Nous voulons avoir droit à un accompagnement individuel, régulier et de qualité par des personnes formées que ce soit en amont avec un conseiller (Pôle emploi, Mission locale, Cap Emploi) ou en cours de formation (tuteur de stage, centre de formation).

Par quoi ça passe ?

Réaliser un flyer dans lequel des jeunes pourraient rajouter leurs constats sur l'accompagnement. Et une seconde partie sur ce que les jeunes veulent comme accompagnement, sous forme d'une chartre du bon accompagnement. Le flyer est diffusé, partout autour de nous, dans les missions locales, les centres de formation…

Les Alternants

Nous, jeunes alternants, nous sommes des salariés qui vont aussi à l'école. On a un statut avec le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation.

Notre réalité

Nous, jeunes alternants, nous constatons qu'il est difficile de connaitre les droits et dispositifs qui existent. Les syndicats ne viennent pas beaucoup à notre rencontre.
Nous, jeunes alternants, nous constatons qu'il est difficile de faire respecter nos droits sur notre lieu de travail (règles de sécurité, heures sup', relationnel…). Nous sommes salariés, mais pas considérés comme tel.

Nos envies, nos rêves

Charte établit le 11 juillet 2014 par le groupe parlementaire des Jeunes alternants à « Rassemblés pour nos droits ».
Nous, jeunes alternants, nous voulons :
⇢ Article 1 : Que les employeurs soient garants de nos droits, notamment en terme de sécurité au travail. Pour cela, un tuteur en entreprise doit jouer pleinement son rôle et ne jamais nous laisser seuls, notamment sur les chantiers.
⇢ Article 2 : Que les employeurs prennent conscience de nos spécificités d'alternants et agissent en conséquence. Ils ne doivent jamais oublier que nous intégrons leurs entreprises pour nous former à un métier. Ainsi, il ne faut pas nous demander dès notre arrivée, comme c'est le cas pour les autres salariés, des compétences et des connaissances du métier que nous sommes censés apprendre.
⇢ Article 3 : Que les employeurs et les formateurs se rendent compte que nous partageons deux lieux de vie. Nous souhaitons qu'un réel dialogue s'installe entre ces 2 parties, à partir d'outils de suivi. Il ne faut pas séparer la théorie de la pratique, il faut qu'il y ait une véritable synergie au service des jeunes en alternance.
⇢ Article 4 : Une réelle reconnaissance de nos supérieurs hiérarchiques et de nos collègues, non pas comme stagiaire mais comme salarié en formation.

Nos actions pour mettre en œuvre nos rêves

➔ Pétition pour la reconnaissance de l'alternance !

Faire signer par le plus grand nombre de personnes une pétition pour dénoncer les

conditions de formation et de travail des alternants, et l'apporter aux Chambres des métiers, aux Chambres d'industrie ainsi qu'à l'inspection académique. Présenter des vidéos témoignages de jeunes qui ont subi des situations difficiles.

Pétition pour changer nos conditions de vie !

Les alternants doivent tous avoir un « crédit de congés révisions » pour chaque année d'études, qui soit rémunéré et utilisable sans conditions.

Par quoi ça passe ?

Créer une enquête ou une pétition à diffuser partout en France pour interpeller sur les conditions de vie, de formation et de travail des alternants, notamment sur la possibilité de créer un « crédit de congés révisions ». Porter ensuite les résultats localement aux députés, aux conseillers régionaux, aux délégués du personnel et syndicaux dans l'entreprise, afin de légiférer pour que les conditions soient les mêmes pour tous les contrats en alternance.

S'informer sur les droits

Prévoir sur le lieu de formation, une journée d'information sur les droits des alternants animée par les syndicats, en associant les employeurs au début de la formation.

Par quoi ça passe ?

Créer un outil, en partenariat avec les syndicats et les employeurs, sur les droits et les devoirs du jeune en alternance. Celui-ci sera le support pour se former aux droits du travail, dans tous les lieux de formation, par exemple sous forme de journée de formation en début de contrat.

Les Jeunes actifs

Nous, jeunes actifs, sommes volontaires, prêts à nous bouger, motivés. Nous, jeunes actifs, sommes prêts à donner beaucoup mais malheureusement, nous recevons peu.

Notre réalité

Les jeunes actifs sont peu regardant sur leurs conditions de travail par peur du licenciement, du chômage et de la précarité.
Les acteurs devant informer sur les droits du travail (comme les syndicats) sont peu présents.
Les jeunes actifs sont obligés de se tourner vers leur famille pour obtenir des informations. Or, la famille n'est pas formée aux droits du travail et parler de conditions de travail est parfois tabou.
Les travailleurs en situation de handicap sont victimes de discriminations. Les entreprises ne comprennent pas toujours leur statut et les adaptations de poste qu'il entraîne.
Les demandeurs d'emploi ont des droits mais ne les connaissent pas forcément.

Nos envies, nos rêves

Charte établit le 11 juillet 2014 par le groupe parlementaire des Actifs à « Rassemblés pour nos droits ».
Nous, jeunes actifs, nous voulons :
⇢ Article 1 : Lutter contre toutes formes de discrimination au moment de l'embauche.
⇢ Article 2 : L'embauche de tous les jeunes sans expérience et leur formation dans l'entreprise.
⇢ Article 3 : Un accompagnement à l'emploi personnalisé, concret et régulier.
⇢ Article 4 : La formation et l'information aux droits du travail de chaque jeune entrant dans le monde du travail.
⇢ Article 5 : La possibilité d'avoir une année de transition pour construire son projet professionnel et réaliser ses rêves.
⇢ Article 6 : Une meilleure reconnaissance des travailleurs handicapés. Qu'ils soient plus informés sur leurs droits.
⇢ Article 7 : Changer la mentalité des jeunes sur leur contrat de travail, qu'ils se motivent à défendre leurs droits en toutes circonstances.
⇢ Article 8 : Que tous les jeunes actifs soient embauchés dans le respect de ce qu'ils sont, selon leurs compétences, et non pas dans un esprit de compétition.
⇢ Article 9 : Des conditions de travail acceptables, ne plus être des objets pour les patrons.
⇢ Article 10 : Une parfaite égalité entre femmes et hommes (salaire, image…)

Nos actions pour mettre en œuvre nos rêves

Pour tes droits, actives-toi !

Obligation de proposer une formation sur les droits et devoirs du travail (avec les syndicats,

l'Inspection du travail, l'Éducation Nationale, etc). Cela peut passer par une journée de formation, partout en France, sur le modèle de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC - anciennement JAPD) ou une formation sur le lieu de travail en ciblant prioritairement les jeunes.

Par quoi ça passe ?
Cette journée sera vécue sur chaque fédération et permettra à la fois la formation des jocistes et de leurs copains ainsi qu'une visibilité de la JOC localement et nationalement. Cela prendra la forme de tables-rondes ou de « pots des potes ».

Tous ensemble, ça le fait !

Nous voulons permettre la reconnaissance des travailleurs handicapés. Nous souhaitons que l'amende payée par les entreprises qui n'embauchent pas de personnes en situation de handicap soit réinvestie dans la création de postes de travail adaptés. De plus, nous désirons qu'il y ait une meilleure connaissance des droits des personnes en situation de handicap.

Par quoi ça passe ?
Faire des rencontres entre copains en situation de handicap et des copains « valides » pour se sensibiliser mutuellement aux droits du travail et aux spécificités du travailleur handicapé.

Rencontres sous forme d'ateliers et de débats dans son lieu de vie (Etablissement et Service d'Aide par le Travail, lycée, Institut Médico-éducatif, entreprises…)

Tu tiens à tes droits, impose ton contrat !

Obliger l'employeur à lire le contrat de travail avec le futur embauché afin qu'il prenne bien conscience de ce qui lui sera demandé avant de signer. Laisser un délai aux salariés pour consulter les syndicats et les Missions locales.

Par quoi ça passe ?
Lors d'une soirée ou d'un « pot des potes », faire signer un faux contrat aux jeunes sans qu'ils prennent le temps de le lire. Il s'agira ensuite de lire le document et de faire prendre conscience qu'il s'agit d'un faux contrat contenant diverses tâches bidons (casse ton smartphone, etc). Cela doit permettre un échange sur l'importance de lire son contrat pour ne pas se faire avoir.

Assemblée générale locale

Septembre 2014

C'est parti pour un super temps de démarrage avec les jocistes sur ta fédération. Renseigne-toi vite auprès de ton Responsable d'équipe pour connaître la date ! En plus de ton équipe de Révision de Vie, tu vas pouvoir inviter tes potes pour commencer cette nouvelle année de JOC ! Tous ensemble, nous allons découvrir, par les jeunes qui ont vécu « Rassemblés pour nos droits », tous les constats, rêves, propositions et actions faits par les jocistes au mois de juillet. Ça sera l'occasion de relire ces cinq jours et de se booster en équipe, avec tes potes pour aller à l'action et faire respecter tes droits !

Relire « Rassemblés pour nos droits »

Tu as été député(e) à « Rassemblés pour nos droits » ? Raconte-nous ce que tu as vécu durant ces cinq jours. Sur quoi veux-tu agir cette année ?

Et toi qui n'étais pas député(e), qu'est-ce qui te marque dans ce que disent les copains ? Sur quoi veux-tu agir cette année ?

Élire les responsables et trésoriers d'équipes

En cette Assemblée générale locale, c'est l'occasion d'élire, dans ton équipe, le Responsable et le Trésorier pour cette année. Ils participeront au Conseil de conduite et de formation de ta fédération.

Découvrir ce qui va se vivre sur ta fédération

Au cours de cette Assemblée générale locale, tu découvriras tout ce qui se vivra cette année. Alors viens avec ton agenda pour ne louper aucune date !

ADOPTE LE RÉFLEXE CARTE DE RELATION

À chaque moment de la campagne, pour agir et inviter tes copains ait le réflexe Carte de relation !
Sur cette Carte de relation, écris les noms de jeunes que tu connais, que tu as rencontré, et pour chacun d'eux, réponds dans ton Cahier de militant aux questions suivantes (une page est dédiée à chacun de tes copains) :

- Sa présentation (nom, prénom, âge, ville…)
- Que fait-il dans la vie ?
- Quel est son parcours scolaire et professionnel ?
- Comment le vit-il ?
- Que vis-tu avec ce copain ?
- Quels loisirs, quelles convictions partages-tu avec lui ?
- Qu'est-ce qu'il t'apporte ?
- Qu'est-ce que tu lui apportes ?
- Qu'est-ce que tu aimerais découvrir de lui et qu'est-ce que tu aimerais lui partager de ta vie ?
- Que peux-tu lui apporter qui le fasse avancer dans sa vie (projet professionnel, loisirs, engagement…) ?

C'est quoi, mon lieu de vie ?

Septembre 2014

Mon lieu de vie, c'est l'endroit où je passe le plus de temps en dehors de chez moi !
Dans mon lieu de vie, je partage des situations communes avec d'autres, c'est là que j'étudie, que j'apprends, que je travaille, que je m'amuse…

Comment savoir quel est mon lieu de vie ?

En faisant ta Carte de relation, tu verras où tu rencontres tes copains. Ces endroits sont différents lieux de vie (lycée, lieu de travail, centre social, club de sport, lieu de formation, quartier….). Choisis celui où tu vois le plus de copains, où tu rencontres des soucis, où tu te sens le plus à l'aise !
Il peut être différent pour chacun, même si vous êtes dans la même équipe, même si vous êtes dans la même catégorie (scolaire, alternant, étudiant, en formation, actif).

Mon lieu de vie, c'est :

.....

.....

Consulte ton lieu de vie !

Septembre > novembre 2014

Maintenant que tu connais ton lieu de vie, le but est de voir quels droits n'y sont pas respectés. Tu pourras grâce à ça, agir avec tes copains pour changer la situation qui pose problème. En équipe, on se soutient, on s'aide, on s'organise ! Nous sommes unis mais différents, donc nous n'avons peut-être pas le même lieu de vie. Ce n'est pas grave !

La préparation en équipe

1re étape : C'est quoi le problème ?

Dans chacun de nos lieux de vie, trouvons :
- Quel problème mes copains et moi avons-nous ?
- Quel droit n'est pas respecté ?

Idée de ouf : faites une Révision de Vie !
Pour ça, vous pouvez vous aider des rêves et des chartes des catégories (pages 6 à 15 de ce livret), de vos Cahiers de militant, de la Relecture de la 1re année de campagne « DroitS Devant ! » et de son livret.

2e étape : Construis ta Consultation

Maintenant que chacun des membres de l'équipe a trouvé son problème et les droits qui ne sont pas respectés dans son lieu de vie, il faut pouvoir demander à nos copains de ces lieux de vie ce qu'ils en pensent.
Pour ça, utilise ton imagination et les outils qui existent déjà !

Mais pas de panique, pas besoin de faire quelque chose de très compliqué, ni d'avoir des paroles de centaine de jeunes !

L'essentiel c'est de :
- cibler les copains que tu vas consulter. Pour ça, ait le réflexe Carte de relation !
- définir la présentation du droit non respecté ou du problème rencontré.
- trouver un moyen fun de consultation : le Q-Sort, un tract-enquête, des portraits de jeunes, la faute à qui, prise de notes… retrouve tous ces moyens dans les outils édités par la JOC !

Des outils pour t'aider :
- La fiche « réaliser des portraits de jeunes »
- La fiche « intervenir dans un lieu de vie »
- La plaquette « jeunes en CFA / jeunes en lycée pro »

Demande les à ton Responsable d'équipe, un Fédéral ou un Permanent !

La Consultation sur ton lieu de vie

La JOC est une association de jeunes qui parle de nos problèmes concrets. Elle permet d'améliorer les choses. En plus, on s'éclate et on y fait la fête ! Alors sois fier d'être JOCISTE !!!
Tu as préparé une consultation qui déchire tout, alors c'est parti !
Si tu galères pour présenter la JOC, regarde en équipe et en fédération pour te préparer.

Le suivi en équipe

Consulter ses copains sur son lieu de vie permet d'avoir de belles discutions, de s'amuser grâce des présentations rigolotes… mais certains peuvent rencontrer des difficultés.
Alors quoi de mieux pour se partager tout ça qu'une petite Révision de Vie ?!!

L'état des lieux

VICTOIRE ! Et ce n'est que la première ! Tu as fini ta consultation et les jocistes de ton équipe aussi ! Bravo !
Maintenant, vous allez pouvoir écrire sur une feuille tous les résultats de vos consultations. Ce sera votre état des lieux !
Vous pourrez le partager aux autres équipes de la fédé et à leurs copains lors de la « faites (fête) des propositions ! » (voir en page suivante). Pour ça, n'hésitez pas à en faire une superbe affiche, un sketch, une chanson… !

Faites (fête) des propositions

Décembre 2014

Viens participez à une super rencontre sur la fédération pour partager l'état des lieux des consultations de ton équipe ! Tu pourras commencer a réfléchir à des propositions d'actions avec tes copains de lieux de vie et les jocistes de ta catégorie.
Vous serez aidés par des personnes qui ont déjà mener une action de transformation concrète. Comme par exemple des travailleurs, des lycéens, des étudiants qui sont syndiqués ou des militants associatifs…. Ils pourront vous donner des billes pour vos actions.
Et tout ça dans un esprit festif !

N'oublie pas d'inviter tes copains de lieux de vie (réflexe Carte de relation !)
C'est aussi maintenant que vous pouvez montrer votre présentation originale imaginée au moment de l'état des lieux en équipe.

Tous à nos actions !

Janvier > mars 2015

Ça y est, les consultations sont faites et tu as réfléchis localement avec les copains. Maintenant, place à l'action !
Pour ça tu as besoin de mettre des copains dans le coup (ait une nouvelle fois le réflexe Carte de relation) ! Et oui, tu vas mener l'action sur ton lieu de vie, du coup pas nécessairement avec les copains de ton équipe.
Tu peux reprendre la liste des copains que tu as consulté et que tu as invité lors de la « Fête des propositions ».

Et l'équipe dans tout ça ?
Pas de stress, l'équipe est toujours présente. Avec elle, tu vas pouvoir revenir sur les étapes de ton action et te relancer dans tes agirs.

Pour défendre tes droits qu'importe ta catégorie, il y a les syndicats ! Et le syndicat c'est toi ! Créer sur la base de la solidarité entre les travailleurs, ils permettent depuis le début de l'Histoire de la classe ouvrière, de défendre et créer des droits. Que tu sois lycéen, étudiant, apprenti, en formation ou actif, tu peux te rapprocher d'un syndicat pour réaliser ton action. Ils peuvent apporter leur expérience à votre consultation. N'hésite pas à pousser leur porte avec tes copains et à t'affirmer pour faire aboutir ton action !

La CIJOC, c'est aussi nous !

Avril 2015

Tu as agis sur dans ton lieu de vie pour faire respecter ou créer un nouveau droit. Ne garde pas cela pour toi ! En équipe, partagez cette expérience avec des jocistes d'ailleurs : prenez contact avec une équipe JOC d'un autre pays (courrier, internet, rencontre directe…) et témoignez des actions que vous avez mené dans vos lieux de vie. Puis demandez-leur de raconter à leur tour les actions qu'ils ont menées.
Pour avoir les coordonnées d'une équipe d'Afrique, d'Asie, d'Europe ou d'ailleurs, renseignes-toi auprès de ta fédération ou appelle ton Permanent régional.

La JOC dans le Monde

La JOC n'existe pas qu'en France, elle est présente dans plusieurs pays du Monde.
Que ce soit la YCW (en Angleterre et Pays de Galles et dans d'autres pays anglophones), la GiOC (en Italie), TAK (à Madagascar)… nous partageons tous la même intuition « Un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde car il est fil de Dieu » (Joseph Cardijn, fondateur de la JOC).
Les difficultés que nous rencontrons en tant que jeunes vivant en France sont communes avec celles des jeunes du Monde entier. En nous battant pour nos droits ici, nous contribuons à améliorer la vie de tous les jeunes du milieu ouvrier du monde.

La CIJOC

La Coordination Internationale de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (CIJOC) rassemble 66 mouvements JOC à travers le monde.
La CIJOC a pour rôle de créer un lien entre les jeunes ouvrier du Monde entier. En permettant échanges et partages, elle nous pousse à nous intéresser et à comprendre la vie des jeunes travailleurs des différents pays afin de créer un Monde à notre image.
La CIJOC porte la parole des mouvements nationaux et la situation des jeunes auprès d'organisations et institutions internationales. Elle soutient également le développement de ces mouvements et participe à l'extension de la JOC dans d'autres pays.

+ d'infos sur la CIJOC :
www.cijoc.org/fr
@cijoc.icyw

Fête des Travailleurs

1er mai 2015

Encore une fois, le 1er mai 2015 sera l'occasion d'aller manifester nos joies et nos revendications de jeunes travailleurs dans la rue ! Cette année encore, invitons tous les jocistes, tous nos potes à vivre cette fête avec la JOC ! C'est le moment d'aller clamer notre appartenance au milieu ouvrier auprès des syndicats, des associations et du public.

Notre appartenance au milieu ouvrier n'est pas floue !
Nous connaissons tous quelqu'un dans notre entourage qui :
- galère à trouver du taf,
- a des horaires de travail qui ne lui permet pas d'avoir des loisirs,
- a des conditions de travail qui sont un risque pour sa santé,
- a peur de ne voir son contrat prolongé…

Ce sont toutes ces vies de jeunes que l'on veut porter à ce moment de l'année, pour montrer à tous ce qu'on vit à la JOC, ce que l'on partage et ce que l'on veut changer pour nous et pour nos potes !

C'est grâce à tous ces constats que l'on va rêver de nos nouveaux droits et que nous allons les revendiquer dans la rue, notamment grâce aux chartes créées par les catégories lors de « Rassemblés pour nos droits ».
Pour cela, tu peux organiser avec les équipes JOC de la fédération, une journée pour préparer une Parole du mouvement ! Celle-ci doit partir de nos vies et celles de nos copains et être préparée par les jocistes de nos équipes de Révision de Vie.

Des outils pour t'aider :

- L'outil « créer un Parole du mouvement ». Tu le trouvera dans ta fédération, sinon demande le à ton Permanent.
- L'outil « préparer le 1er mai », qui t'aidera à t'organiser avec la fédération.

Alors en 2015, quand tu viendras avec les jocistes dans la rue pour porter l'image de la JOC, n'oublie pas d'inviter tes potes pour qu'ils découvrent ce mouvement qui fait avancer les droits des jeunes travailleurs ! Et ait le réflexe Carte de relation !

Fête des Droits

Juin 2015

Ensemble, fêtons cette année de partages, de réflexions et d'actions !
Avec tous les jocistes de ta fédération et les copains qui ont participé à l'action, vient fêter la fin de la campagne « DroitS Devant ! » qui a rythmé ces deux dernières années.
Toutes les actions menées dans les lieux de vie seront présentées et valorisées.

C'est aussi l'occasion de se mobiliser pour les accueils saisonniers partout en France !

Des outils pour t'aider :
- Ta Carte de relation
- Les invitations des accueils saisonniers

LES ACCUEILS SAISONNIERS

Tu es en vacances, tu veux te mettre au service des autres.
Avec des copains jocistes ou non, vous avez décidé de faire quelque chose pour les vacances mais vous ne savez pas trop quoi.
Tu as envie de découvrir une autre ville.
Tu souhaites continuer à vivre le projet de la JOC cet été.
Tu as un copain qui ne connaît pas la JOC, mais tu souhaiterais lui faire découvrir à travers l'action, le vivre ensemble, le service à l'autre.
… Bref, tu réfléchis à ton été ! Une proposition : participe à une Perm'Saison !

La JOC c'est quoi ?

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux populaires âgés de 13 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour changer ce qui ne va pas autour d'eux. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, loisirs… Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieux populaires. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.

Les 13-30 ans n'ont pas délaissé l'engagement. Leur intérêt pour le monde qui les entoure est réel, même si leur manière de s'investir n'est pas celle de leurs aînés.

Ils cherchent à vivre concrètement leurs aspirations et leurs envies de solidarité. Grâce à leur action au sein de ce mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, les jeunes acquièrent des compétences utiles dans leur vie professionnelle et citoyenne. La JOC est un lieu de rencontres et d'échanges. Fidèles aux 88 ans d'histoire de leur association, les membres de la JOC vont à la rencontre des jeunes des quartiers populaires, de ceux qui sont en précarité ou se sentent proches de leurs problématiques. Des jeunes d'origines et de cultures différentes s'y côtoient. En leur permettant d'appartenir à un groupe et d'aboutir dans leurs projets, elle cherche à développer l'épanouissement personnel et à souligner la valeur de chacun. Mouvement chrétien, la JOC accueille des jeunes de tous horizons ; quelles que soient leurs convictions. En leur proposant la foi chrétienne, elle les invite à s'interroger sur leurs convictions religieuses. Cette identité pousse la JOC à défendre et à remettre au centre l'Homme et les valeurs de paix et de tolérance. Elle s'inscrit dans une perspective démocratique et laïque.

CONTACTEZ LA JOC

joc2france
@joc2France
www.joc.asso.fr
contact@joc.asso.fr

Tél : 01 49 97 00 00
Fax : 01 49 97 00 01
246 boulevard St Denis – BP 36
92403 Courbevoie Cedex

ET FLASHEZ POUR LA SOUTENIR !

Programme Jeunesse en action
FONJEP
Secours Catholique Caritas France
Conférence des évêques de France
SERVICE CIVIQUE

Création graphique : Agence Résonance publique